



Demande d'abattage d'arbres protégés

Selon l'article 15 de la loi sur la protection du patrimoine naturel et paysager LPrPNP.

Enquête publique du 9 juillet au 9 août 2024

Propriétaire	Philippe Beyeler
Parcelle N°	538
Adresse	Chemin du Prumay 20
Nombre d'arbres	2
Essence	arbre de judée et cèdre de l'atlas
Motif	arbres cassés suite tempête
Compensation	oui
Essence	1 magnolia / 1 jeune cèdre du Liban

Le dossier est déposé au Greffe municipal, rte de la Gare 4 à Echandens, où les intéressés peuvent en prendre connaissance (sur rendez-vous) durant l'enquête publique.

La Municipalité